Programme des obsèques de M. Clément Michel NGA GNII VOUÉ TO 1933 ~ 2014



Ancien Magistrat Ancien Ministre d'État

JOURNEE DU VENDREDI 19/09/2014

20 H00 : Veillée mortuaire au domicile familial sis aux 200 Villas, rue du BARC (ex ONAF)

JOURNEE DU SAMEDI 20/09/2014

06H00: Mise en bière à la morgue du CNHUB.

07H00 : Départ de la dépouille pour le domicile familial aux 200 Villas.

07H30 : Arrivée de la dépouille au domicile familial et installation.

- Prière par un membre de L'Association de la Médaille Miraculeuse
- Cantiques religieux

09H30 : Résumé de sa vie, témoignages...

10H00 : Dépôts de gerbes .

10H30: Recueillements...

11H00 : Départ pour la Cathédrale

Notre Dame de l'Immaculée Conception :

- Offices religieux

13H00 : Départ pour le cimetière de « NDRES ».

- Inhumation

14H30: Retour au domicile familial

RESUME DE SA VIE

Après son Certificat d'Etudes Indigènes à Bangassou en 1947, il fut envoyé à l'école professionnelle à Bangui où il n'est resté qu'un mois. Ses professeurs ont remarqué rapidement son intelligence et l'ont envoyé en France pour être inscrit au Collège National Technique de Nîmes. Après avoir fini son cycle secondaire en 1952, il choisit d'intégrer l'armée de l'air Française où il est sorti au grade de Sergent avec spécialité sur les moteurs à réaction et titulaire du Brevet de l'Air en 1957.

Il entra à la faculté de droit et des sciences économiques de Bordeaux en 1960.

Il va opter pour le métier d'homme de droit en intégrant l'Institut des Hautes Etudes d'Outre Mer (IHEOM) où il sort avec le diplôme de magistrat en 1964.

Militant nationaliste avec ses collègues oubanguiens qui ont marqué l'histoire des premières années de l'indépendance, il quitte la France pour son pays natal où il fut intégré comme magistrat en 1965.

Il travailla avec droiture et rigueur pour dire que le droit. Pendant cette première année, il fut envoyé à Bossangoa comme Président du Tribunal de Grande Instance avec juridiction sur Bozoum, puis à Bambari en 1967 comme Procureur de la République avec juridiction sur le Mbomou et le haut-Mbomou.

Ses fonctions de magistrat furent interrompues par sa nomination comme Ministre des Affaires Etrangères.

Il occupa successivement entre 1971et 1978, sans interruption, les départements des Affaires étrangères, de la Justice et du Travail, de l'Information, de l'Aviation Civile, des Travaux Publics et de l'Urbanisme, de l'Intérieur, Conseiller à la Cour Impériale avec rang de Ministre d'Etat. Il reprendra les activités politiques en 1984 au moment du CMNR. Réintégré dans l'armée centrafricaine au grade de Sous-lieutenant, il fut nommé Ministre des Affaires Etrangères.

Pendant ses activités politiques, il n'a jamais pratiqué le népotisme ni favorisé les membres de sa famille au détriment des autres. Il a toujours privilégié l'intérêt général. Ainsi, Ministre du Travail, il a pris un arrêté historique devenu célèbre, l'arrêté 007 en obligeant les entreprises privées à nommer les cadres centrafricains qui travaillent dans leurs entreprises comme des directeurs adjoints. Plusieurs de ses compatriotes ont bénéficié de ces dispositions et ont ainsi vu leur statut social amélioré. Il a fait augmenter également les salaires des directeurs généraux des entreprises du secteur public.

Pendant ses activités publiques, il a exercé plusieurs missions dont les plus importantes ont été comme envoyé spécial auprès des hautes personnalités de ce monde. Il s'agit par exemple auprès du Président de la Côte d'Ivoire, du Président de la République-unie du Cameroun, du Président du Niger, du Président de la République Populaire du Congo, du Président du Bénin, du Président de la République de la haute Volta, du Président du Togo, du Président de la République démocratique du Soudan, du Président de la République de Corée, du Président de la République du Zaïre, du Président de la Confédération Helvétique, du Président de la République populaire Démocratique de Corée, du Président de la République Socialiste de Roumanie. Il a dirigé environ une trentaine délégations extérieures auprès des institutions internationales dont l'OUA, l'OCAM, l'OIT, l'ONU, des Pays Non-Alignés, Banque Mondiale et le FMI.

Ancien boxeur en France, il a présidé pendant 11 ans la fédération centrafricaine de Boxe et a été Vice-président de la Fédération Centrafricaine de Tir à l'Arc. Il est diplômé de Comité International Olympique rendant hommage en 2001.

Il a été membre de Lion's Club International, Président du Conseil d'Administration de l'ENERCA de 1977 à 1980, Président de la délégation Spéciale de la ville de Bangui en 1976.

Les multiples services rendus à la Nation lui ont valu 17 décorations dont 11 par les pays étrangers à savoir : Commandeur de l'Ordre national de Grèce, Grand Officier du Mérite de la Côte d'Ivoire, Commandeur de l'Ordre National du Nigéria, Ordre de Tudor 1ère Classe de Roumanie, Commandeur de l'Ordre du Lion du Sénégal, Commandeur de la Légion d'Honneur de France, Grand Officier du Mérite National Français.

Monsieur Clément Pascal NGA GNII-VOUE TO nous quitte à l'âge de 81 ans et laisse 6 enfants.